



N° 2

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

Le 16 Juin 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à la mairie de Tosse, sous la présidence de M. Jean-Luc DELPUECH, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes

- M. Jean-Luc DELPUECH
- Mme Sylvie BERGERO
- M. Cyril GAYSSOT

Pour la commune de Saint-Vincent-de-Tyrosse

- M. Régis DUBUS

Pour la commune de Tosse

- M. Jean-Claude DAULOUEDE
- M. Philippe MORICHERE

Avaient donné procuration :

- Mme Rachel DURQUETY à M. Cyril GAYSSOT
- M. Régis GELEZ à M. Régis DUBUS

Etaient excusés :

- Mme Sandra TOLLIS
- M. Jean-Marc LESPADÉ
- Mme Sylvie PEDUCASSE

Etaient également présents :

- Pour le Conseil départemental :
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Philippe MORICHERE,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions 2022	Réalisations
Section de fonctionnement		
Dépenses	541 402,58	33 243,82
Recettes	541 402,58	549 475,14
<u>Résultat</u>	0,00	516 231,32
Section d'investissement		
Dépenses	600 644,40	12 000,00
Recettes	600 644,40	96 122,02
<u>Résultat</u>	0,00	84 122,02
Déficit		
Excédent global		600 353,34

Le Président de séance,

Philippe MORICHERE